

eleketa

Collecte de la mémoire en Pays Basque nord



Programme ELEKETA 2007-2013

Collecte, archivage et diffusion de la mémoire collective orale en Pays Basque nord

Maître d'ouvrage
depuis 2009



Maître d'oeuvre



Avec le soutien du Conseil régional d'Aquitaine et du Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Aquitaine)

Sommaire

1	Le programme Eleketa depuis son origine	3
	1.1 – Historique	3
	1.2 – Année après année	4
2	Le programme Eleketa aujourd’hui	6
	2.1 - La collecte	6
	2.1.1 <i>Répartition géographique</i>	6
	2.1.2 <i>Origine socioprofessionnelle</i>	7
	2.1.3 <i>Âge et sexe des témoins</i>	8
	2.1.4 <i>Thématiques abordées</i>	9
	2.1.5 <i>Méthodologie</i>	10
	2.2 - Valorisation du fonds audiovisuel	11
	2.2.1 <i>Traitement technique et intellectuel</i>	11
	2.2.2 <i>Actions de valorisation</i>	12

Institut culturel basque

Pôle ethnologie - Patrimoine culturel immatériel

Dossier suivi par Terexa Lekumberri

Château Lota – BP 6
64480 Ustaritz
Tél. 05 59 93 25 25
lekumberri@eke.org

1 | Le programme Eleketa depuis son origine

L'Institut culturel basque démarre le programme Eleketa en 2007 par une importante collecte de la mémoire orale en Basse-Navarre, recueillie en langue basque.

Rappelons d'abord l'origine de ce programme, prenant sa source deux ans auparavant.

1.1 - Historique

En 2005, l'Université Publique de Navarre démarre un important projet de collecte sur la Haute et Basse-Navarre. Sollicitée par Alfredo Asiain, directeur technique du projet, la fondation privée Euskokultur fundazioa (basée également à Pampelune) se rallie à l'Université Publique de Navarre pour prendre en charge une partie de la collecte. Celle-ci se charge des *meriendades* du nord de la Navarre (Pampelune et Sangüesa) tandis que l'université prend en charge celles du sud de la Navarre (Estella, Olite, Tudela).

Le projet reçoit immédiatement l'appui linguistique de l'Académie de la langue basque.

Dans le désir d'intégrer au projet la Basse-Navarre, la fondation Euskokultur sollicite dès avril 2005 la collaboration de l'Institut culturel basque.

Après consultation de ses partenaires potentiels (la radio Irulegiko Irratia, la chaîne de télévision participative Aldudarrak Bideo, le centre culturel Haize Berri), l'ICB présente le projet au Projet Collectif de Développement Baxe-Nafarroa et le fait valider par les trois différentes instances du PCD (commission identité-culture-patrimoine, comité de développement et Conseil syndical Baxe-Nafarroa).

Inscrit dans le cadre de la procédure PCD, le projet est présenté aux partenaires institutionnels lors des comités de pilotage des 5 juillet et 6 septembre 2006 et reçoit un avis de principe très favorable.

En accord avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques CG64 et le Conseil Régional d'Aquitaine, il est décidé que l'ICB lancera de juillet à décembre 2007 une expérience-pilote sur le canton de Saint-Palais.

1.2 – Année après année

2007 : Expérience-pilote

L'expérience pilote menée sur le canton de Saint-Palais permet d'expérimenter, sur un nombre donné d'enquêtes, une méthodologie de collecte, d'archivage et de diffusion du patrimoine oral.

Cette méthodologie va permettre de traiter une enquête du début jusqu'à la fin de la chaîne. Volontairement ciblée sur **10** enquêtes, elle s'appliquera ensuite à l'ensemble des enquêtes menées en Basse-Navarre : après achèvement du travail sur Amikuze (canton de Saint-Palais), mise en place de la même méthodologie sur Oztibarre (Ostabarret), Iholdi et Garazi-Baigorri.

2008 :

Sur la base de cette méthodologie, publiquement présentée à Saint-Palais le 28 mars 2008, **une vingtaine de nouvelles enquêtes sont réalisées dans le courant de l'année 2008**. Durant ce laps de temps, les champs descriptifs des témoignages ainsi que les témoignages eux-mêmes entrent sur une base de données créée par la fondation Euskokultur. L'information transite ensuite vers l'Université Publique de Navarre qui les exploite sur son site.

➤ *À partir de 2009 : Sous maîtrise d'ouvrage du CG64*

L'année 2009 constitue un tournant important pour le programme Eleketa.

Le Contrat territorial Pays Basque 2007-2013 se structure cette année-là autour de trois axes stratégiques et de 34 programmes d'action.

Dans le programme 29 (développement territorial de la culture), intégré au troisième axe stratégique (conforter et transmettre le capital naturel, culturel et humain), apparaît le projet (29.2) d'engager un programme pluriannuel de valorisation du patrimoine oral et immatériel en développant et structurant le programme Eleketa.

Le Conseil général prend à ce moment-là la maîtrise d'ouvrage du programme, l'Institut culturel basque demeurant le maître d'œuvre (convention ICB/CG64 2009-2010-2011, renouvelée en 2012).

L'ICB collabore dès lors de manière plus étroite avec le service départemental des archives afin que les témoignages, une fois numérisés

et séquencés, soient inventoriés et indexés sur le logiciel de traitement archivistique Arkhéia.

Ceci donne la possibilité, au large public comme au chercheur, d'avoir accès au fonds d'archives audiovisuelles Eleketa, au Pôle d'Archives de Bayonne et au service départemental des archives à Pau, ainsi que de consulter le répertoire numérique des inventaires sur le site départemental des archives numériques earchives.cg64.fr

La collecte, limitée exclusivement jusque-là à la Basse- Navarre, s'ouvre progressivement au Labourd et à la Soule.

En 2010, un projet de collecte spécifique est mené sur la vie des gens de la mer (port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure).

Dès lors, en ce qui concerne le choix des témoins, l'entrée thématique est privilégiée à celle territoriale.

Un comité scientifique, créé en 2012, définit les orientations générales.

Les thématiques approfondies en 2012-2013 sont celles fixées par le comité scientifique du 20 mars 2012, à savoir :

- les traditions dansées (incluant les pastorales et les mascarades souletines),
- le patrimoine maritime et fluvial de l'Adour,
- l'industrie du textile et de la chaussure.

De 2009 à 2013, le programme Eleketa n'a donc cessé de se développer, à raison de 35 enquêtes par an : au total, 197 enquêtes auprès de 228 personnes sont réalisées au 31 décembre 2013.

Le fonds collecté par l'Institut culturel basque avant 2009 et dont il reste propriétaire (contrairement au fonds collecté après 2009) a fait l'objet d'un dépôt auprès du service des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques AD 64.

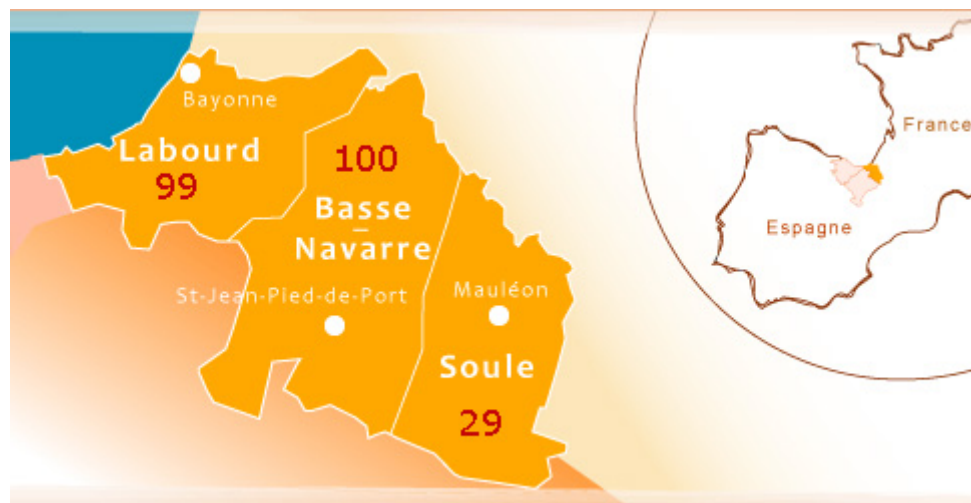
2 | Le programme Eleketa aujourd'hui

2.1 - La collecte

Le programme Eleketa, de par son approche ethnologique, mérite une présentation succincte du profil des témoins, de leur origine socioprofessionnelle ainsi que des thèmes abordés.

Le nombre des témoins (228) est supérieur au nombre d'entretiens réalisés (197) car les entretiens ne sont pas toujours individuels : couples, fratries, associés.

➤ 2.1.1 Répartition géographique des témoins



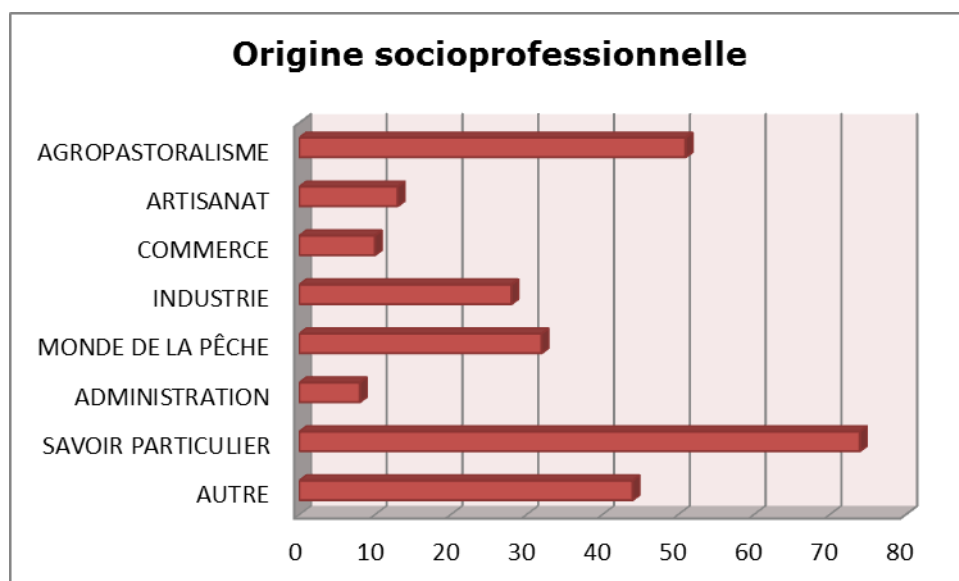
Nombre de témoins par province.

Le choix des témoins, qui s'est initialement fait en privilégiant un territoire, celui de la Basse-Navarre, explique le nombre important issu d'abord de cette province (100).

Vient ensuite la province du Labourd avec 99 enquêtés.

12,7% des témoins sont originaires de la province de Soule (29).

➤ 2.1.2 Origine socioprofessionnelle des témoins



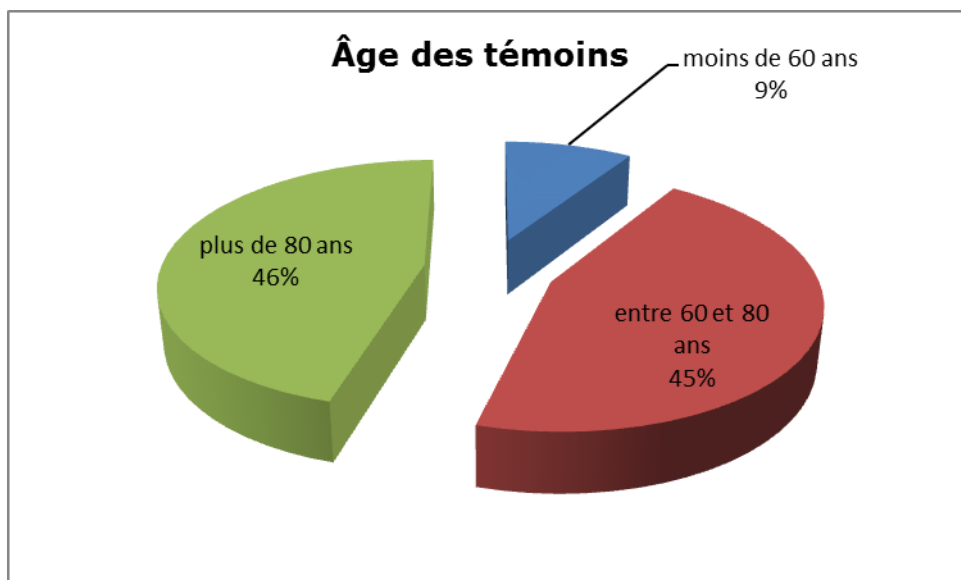
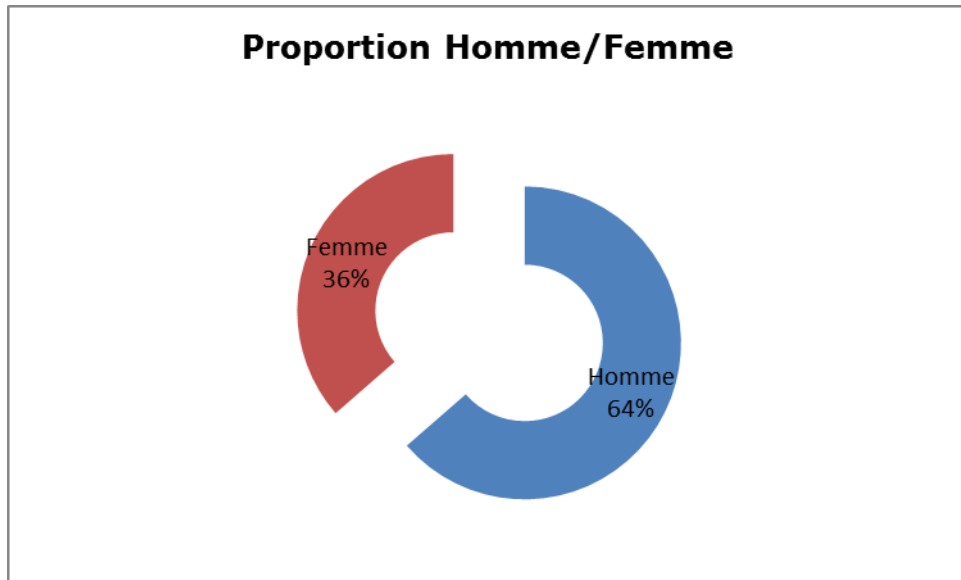
Pour ce qui est de leur origine socio-professionnelle, elle se répartit comme suit :

- Plus de 22% vient du monde de l'agriculture (exploitants ou métayers/fermiers), de l'élevage et/ou du pastoralisme (bergers) ;
- 5,7% est dans l'artisanat et 4,4% dans le petit commerce ;
- l'industrie (chaussure de Hasparren, espadrille de Mauléon, fonderies de Mousserolles, salines de Bayonne) représente plus de 12% ;
- le monde de la pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure concerne 14% des enquêtés ;
- 3,5% fait partie de la fonction publique et de l'administration (enseignement, douanes, postes, mairies, eaux et forêts).

L'origine socioprofessionnelle n'entre pas systématiquement en compte dans le choix des informateurs, notamment dans le cas de savoirs et pratiques particuliers, à l'exemple de la collecte concernant les traditions dansées basques.

➤ 2.1.3 Âge et sexe des témoins

Les hommes sont mieux représentés que les femmes et l'âge en général est volontairement élevé : 21 ont moins de 60 ans, 103 entre 60 et 80 ans, 104 plus de 80 ans.



➤ **2.1.4 Thématiques abordées**

Transversaux ou thématiques, les sujets abordés par les enquêtes audiovisuelles se regroupent ainsi :

- ✓ l'économie traditionnelle : agriculture, baux ruraux, élevage, pastoralisme, apiculture, artisanat, pêche et industries de la pêche, contrebande, anciens métiers, moyens de transport ;
- ✓ l'industrie manufacturière : celles de la chaussure à Hasparren et de la sandale à Mauléon, les fonderies de l'Adour, les salines de Bayonne ;
- ✓ les connaissances et savoir-faire particuliers : chasse, pêche, arbres fruitiers, plantes médicinales ;
- ✓ le cycle de la vie : rites de passage (naissance, communion, mariage, décès), pratiques funéraires, rites initiatiques (congrégation, relevailles, apprentissages spécifiques des filles et des garçons (ouvrier, domestique, etc.) ;
- ✓ le cycle des travaux (sur une journée, sur l'année, selon le type d'activité exercée) ;
- ✓ le cycle des fêtes religieuses et païennes ;
- ✓ les traditions dansées : à travers l'histoire des groupes de danse ou des manifestations plus rituelles (Fête-Dieu, mascarade et pastorale souletine) ;
- ✓ les musiques et les chants ;
- ✓ les croyances et légendes ;
- ✓ la vie sociale et culturelle : influence de l'église, de l'école, rapports entre langues basque et française, classes ou catégories sociales (métayers, propriétaires, bohémiens) ;
- ✓ les événements historiques marquants (guerres, émigration).

➤ **2.1.5 Méthodologie**

Volontairement orientée vers une approche qualitative, elle s'appuie sur :

✓ **Un comité de pilotage local**

Il permet d'identifier sur chaque territoire (communes ou communautés de communes), des **thèmes récurrents** et des **témoins potentiels**.

✓ **Une démarche de proximité**

Après contact téléphonique, une première visite de l'enquêteur au témoin :

- favorise et donne le ton à l'échange, amené à se prolonger (tôt ou tard) par l'enregistrement audiovisuel,
- permet de cerner les connaissances et le profil du témoin et d'élaborer un guide d'entretien adapté.

✓ **Des moyens humains et techniques appropriés**

L'enregistrement audiovisuel définitif mobilise deux personnes sur le terrain (l'enquêteur de l'ICB et un technicien-caméraman du prestataire audiovisuel Aldudarrak Bideo) et un matériel d'enregistrement professionnel.

✓ **Des garanties juridiques**

Le témoin, par document signé, autorise l'enregistrement audiovisuel et sa diffusion à but non lucratif à travers divers lieux et supports de diffusion (archives départementales, DVD remis aux mairies, outils pédagogiques, émissions radiophoniques ou télévisées, base de données consultables, réseau internet etc.).

2.2 – Valorisation du fonds audiovisuel Eleketa

➤ 2.2.1 Traitement pour archivage et communication

L'un des objectifs majeurs de la collecte est la **conservation et la communication au public** du fonds au service départemental des archives, à Pau et au Pôle d'Archives de Bayonne.

L'enregistrement audiovisuel et la **numérisation** de celui-ci ont été réalisés par le prestataire audiovisuel Aldudarrak Bideo.

Succède alors l'opération de **montage** (nettoyage et séquençage), effectué par l'ICB, et de laquelle résultent des extraits audiovisuels.

Le découpage par extraits, notamment sa fréquence variable, se justifie d'une part par la spécificité de l'instrument de recherche dans lequel s'intègre l'entretien (entrée territoriale ou thématique), d'autre part par des caractéristiques propres à l'entretien lui-même :

- ✓ nature du thème (à spectre large ou étroit) qui cadre avec une problématique préalablement définie. Une histoire de vie ou un récit de guerre comportera moins d'extraits que la technique du bouilleur de crû.
- ✓ degré de précision recherché par l'enquêteur, ou parfois le témoin lui-même.
- ✓ « angles morts » que l'enquêteur cherche à saisir au fur et à mesure de son échange.

S'en suit le traitement intellectuel aboutissant à l'**inventaire et l'indexation**, conformément aux prescriptions du service départemental des archives, à l'aide du logiciel Arkhéia.

L'unité traitée correspond à un extrait audiovisuel numérique.

Neuf instruments de recherche ont été créés, incluant tous les témoignages (depuis 2007), classés par entrée territoriale ou suivant la thématique principale développée :

- 12 AV 1-581 Oralité en Basse-Navarre : Amikuze
- 13 AV 1-882 Oralité en Basse-Navarre : Garazi-Baigorri
- 14 AV 1-764 Oralité en Basse-Navarre : Iholdi-Oztibarre

- 15 AV 1-387 Oralité en Labourd : Ahetze – Itxassou - Macaye
- 16 AV 1-157 Oralité en Soule
- 17 AV 1-592 L'industrie du textile et de la chaussure (autour de Hasparren et en Soule)
- 18 AV 1-1054 Patrimoine maritime basque – Port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure
- 19 AV 1-1313 La danse basque en Pays basque français
- 20 AV 1-309 Patrimoine fluvial de l'Adour

(Voir le tableau excel détaillé des instruments de recherche).

➤ **2.2.2 Actions de valorisation**

Outre les volets de la collecte et de l'archivage (mené en partenariat avec les AD 64), diverses opérations de valorisation du fonds ont été menées par l'Institut culturel basque : création artistique, projet pédagogique et expositions interactives.

Opérations de valorisation :

- **Le projet « Ethnologues en herbe »** : initié en 2008 auprès des écoles primaires et du collège privé de Saint-Palais, il a familiarisé les enfants au travail du collectage (année scolaire 2008-2009).
- **La création « kiski ta kaska »** : quatre jeunes artistes se sont inspirés des thèmes évoqués par des témoins d'Amikuze (transmission, relations intergénérationnelles, mythologie basque) pour créer un spectacle alliant théâtre, improvisation musicale et conte (présenté à Saint-Palais le 16 mai 2008).
- **L'exposition interactive Eleketa – Amizkutarrak mintzo** : elle a permis de voir et d'entendre 72 extraits choisis des 30 témoignages recueillis sur le territoire d'Amikuze. Inaugurée à la médiathèque d'Amikuze à Saint-Palais (18 novembre 2009-16 janvier 2010), elle a ensuite été présentée début 2011 au pôle d'archives de Bayonne.
- **La mise en ligne de l'exposition Eleketa sur le site de l'ICB** (www.eleketa.com).
- **L'exposition multimédia itinérante trilingue « Itsasturiak- La vie des gens de mer et du port de pêche de Saint-Jean-de-**

Luz/Ciboure du XXème siècle à nos jours », valorisant les 26 témoignages de gens de mer recueillis par l'Institut culturel basque en 2010 : pêcheurs, épouses de pêcheurs, mareyeurs, charpentiers de marine, garçons de chais, formateurs de marins, ouvriers ou ouvrières en conserverie, filetières et autres. Elle a été créée par l'Institut culturel basque en partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, avec l'aide financière de la Députation Forale du Guipuzcoa, de la Fondation Caisse d'Epargne et du Fond Européen pour la Pêche (Axe 4 - Groupe Côte Basque - Sud Landes). Inaugurée en septembre 2011 à Saint-Jean-de-Luz, elle a été exposée notamment à Biarritz, Bayonne, Irissarry, Bilbao, Hendaye, Zarautz.

- **Mise en ligne de l'exposition Itsasturiak sur le site de l'ICB (www.itsasturiak.com).**

Eleketa en chiffres

- **Durée totale : 222 :21 :38 heures.**
- **197 enquêtes** : 182 en langue basque et 15 en langue française, auprès de **228 témoins (145 hommes et 83 femmes)**.
- **Territoire d'origine des 228 témoins** : Soule (29), Basse-Navarre (100), Labourd (99).
- **Tranche d'âge des enquêtés** : moins de 60 ans (21), entre 60 et 80 ans (103), plus de 80 ans (104).
- **Neuf instruments de recherche** pour les archives départementales AD64.
- **6039 extraits** audiovisuels.